



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Fontainebleau

Service Affaires Scolaires

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé auprès du service des affaires scolaires une demande d'inscription de votre enfant à notre restauration scolaire, sur laquelle vous mentionnez une contre indication médicale.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur un point précis de notre règlement de fonctionnement, à savoir qu'un menu unique est servi à l'ensemble des enfants présents.

Notre cuisine centrale n'est pas en mesure :

- de confectionner des menus imposés par un régime alimentaire spécifique,
- ni même de garantir les précautions d'usage qui doivent s'appliquer pour des cas d'intolérances ou d'allergies avérées.

Je vous demanderai par conséquent de bien vouloir reconsidérer dans les plus brefs délais, votre demande d'inscription.

Mme Nathalie VILETTE
Maire-adjointe déléguée aux Affaires Scolaires

Je soussigné.....

atteste avoir été informé :

- que le service de restauration scolaire de Souppes sur Loing propose un menu unique, inadapté au régime alimentaire spécifique de mon enfant.
- qu'en aucun cas, la responsabilité de la commune et de son personnel ne peut être engagée en cas d'ingérence d'aliments contre indiqués.

Malgré cette mise en garde, je maintiens l'inscription à cette prestation facultative et dégage le Maire, les Élus et le Personnel Communal de toute responsabilité.

Fait le